

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique  
1 30 85

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Première répartition de subventions à des associations oeuvrant dans le domaine de la petite enfance.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, Enfance, Santé, Famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement de diverses associations oeuvrant dans le domaine de la PMI et de la santé est proposée dans le cadre d'une première répartition pour l'année 2018 et concerne 3 associations : le centre de culture ouvrière, le centre social La Castellane et le centre social Air Bel.

Le centre social Air Bel

Dans le cadre de l'activité autour de la petite enfance, le centre social Air Bel gère 2 consultations PMI hebdomadaires et une consultation de puériculture.

Il gère également un lieu d'accueil parents enfants pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents à raison d'une séance hebdomadaire. L'objectif du lieu d'accueil est d'accompagner et soutenir la fonction parentale et permet ainsi de donner confiance aux parents dans leur mission éducative, de favoriser le développement psycho affectif de l'enfant et de l'accompagner vers la socialisation. Il favorise le lien social en permettant aux familles d'échanger, de partager autour des questions qu'elles se posent. L'accueil est assuré par un psychologue et une éducatrice de jeunes enfants.

Le centre social gère aussi un accueil collectif de mineurs de la scolarisation jusqu'à 5 ans qui répond à un besoin identifié des familles car il n'existe pas d'accueil de ce type dans la zone de vie du centre social. Il permet ainsi aux enfants de développer leur autonomie et de favoriser leur socialisation.

En 2018, il est proposé d'octroyer une subvention de 12 500 € à cette association afin de pérenniser son action.

## Le centre social La Castellane

Le centre social gère une halte garderie, un lieu d'accueil parents enfants, un centre aéré maternel et met en œuvre des actions parents/enfants et des actions de soutien à la parentalité. Les consultations PMI ont été regroupées à la Bricarde, cependant, le centre social reste un partenaire régulier de l'équipe PMI de la MDST de l'Estaque. En effet, le lieu d'accueil parents/enfants et la halte garderie sont pour l'équipe PMI des outils de travail. Le groupe femmes permet également un travail complémentaire de celui réalisé en faveur des enfants. En outre, ce dispositif n'a aucun équivalent sur le 16<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille, quartier particulièrement sensible.

Le centre social a impulsé une démarche qui réunit dans une même dynamique les actions en direction de la petite enfance et de la famille au sein de la maison de l'Escapade. C'est un espace de socialisation privilégié où sont accueillis les enfants et leur famille afin de prendre en compte la famille dans sa globalité.

En 2018, il est proposé d'octroyer une subvention de 23 000 € à cette association afin de pérenniser ces actions.

## Le centre de culture ouvrière

Le centre de culture ouvrière organisait en partenariat avec le Département des consultations sur le centre social du Grand Saint-Antoine et sur l'aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Menet.

Depuis le mois de juin 2018 le centre social du Grand Saint-Antoine n'est plus géré par le centre de culture ouvrière et n'accueille plus de consultations PMI.

L'aire d'accueil des gens du voyage qui avait été fermée depuis février 2017 a ouvert à nouveau en avril 2018. Les consultations n'ont pas encore repris mais l'équipe du centre social a cependant maintenu le lien avec les familles stationnées aux alentours de l'aire en proposant des animations et des accompagnements administratifs. La secrétaire du centre social prend les rendez-vous et oriente les enfants de moins de 6 ans vers la consultation de la MDS de Saint-Marcel.

En 2018, il est proposé de financer le centre social à hauteur de 9 000 € au lieu de 15 000 € en 2017. Cette diminution est justifiée par l'arrêt des consultations PMI sur le site du Grand Saint-Antoine. Le maintien de cette subvention permet toutefois d'aider le centre social qui fait un travail important d'information et d'orientation auprès de ces familles.

Au vu de ces éléments, je vous propose de soutenir les trois projets présentés dans le tableau en annexe par le biais de subventions de fonctionnement pour un montant total de 44 500 €

Par ailleurs, afin de garantir le bon emploi de ces subventions, je vous propose la signature de trois conventions type conformément au modèle approuvé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL